

# SYNOPSIS EUROMED

Edition no 123

15 décembre 2000

## EVENEMENTS

- **Romano Prodi, le Président de la Commission européenne, effectuera une visite officielle au Maghreb du 11 au 15 janvier prochain.** Ce sera la toute première visite de M. Prodi à l'étranger dès le début de l'année 2001, ce qui souligne l'importance stratégique de la région pour l'UE. C'est aussi la première fois qu'un Président de la Commission effectuera une visite officielle conjointe au Maroc, en Algérie et en Tunisie. L'objectif principal est de donner une impulsion nouvelle aux relations entre l'UE et chacun de ses Partenaires du Maghreb.
- **La Commission européenne a approuvé le 13 décembre l'octroi d'une Facilité spéciale de paiement (SCF II) à la Cisjordanie et à la Bande de Gaza pour un montant de 90 millions d'euros.** Les fonds nécessaires sont disponibles sur le budget 2000 de la réserve du Programme MEDA. Le 4 décembre dernier, le Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'UE a discuté de la situation au Moyen-Orient et notamment des conséquences de la fermeture des frontières de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza par Israël. Le Conseil a donc demandé à la Commission d'établir cette nouvelle Facilité pour permettre à l'UE d'apporter une réponse rapide à la situation actuelle du gel des transferts des recettes fiscales (TVA et taxes douanières) du gouvernement israélien à l'Autorité palestinienne.
- **La Banque européenne d'investissement (BEI) a mis sur pied, avec la Banque égyptienne de développement industriel (BEDI), un prêt de 50 millions d'euros** qui est destiné à soutenir les investissements réalisés par les PME. Le prêt de la BEI donnera à la BEDI les moyens d'accroître et de diversifier ses sources de financement à long terme et d'intensifier ses opérations de prêt de longue durée. Le prêt contribuera à la mise en place d'un secteur des PME compétitif qui pourra relever les défis que pose la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Le prêt de la BEI s'inscrit dans le cadre du 2ème mandat euro-méditerranéen qui couvre la période 2000/2006 (v. p2).
- **La Tunisie recevra un prêt de 30 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement pour la construction d'une nouvelle ligne de métro léger à Tunis desservant le sud de l'agglomération.** Le projet, dont la mise en service est prévue pour le début 2005 et dont la réalisation est confiée à la SMLT (Société du Métro léger de Tunis), s'inscrit dans le cadre du 9ème Plan de développement tunisien. Il s'agit du premier projet de ce type financé par la BEI chez les Partenaires méditerranéens. Dans le passé, la BEI avait accordé des prêts pour l'amélioration de l'environnement urbain à travers le financement de projets d'assainissement des eaux et de traitement des déchets de villes au Maroc, en Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, au Liban et en Cisjordanie/Bande de Gaza (v. p2).
- **Chris Patten, le Commissaire aux relations extérieures, rencontre ce 15 décembre le Dr. Issam Zaïm, ministre syrien du Planning, en prélude au 5ème round de négociations de l'Accord d'association UE/Syrie qui se tient à Bruxelles les 18 et 19 décembre.** La discussion sera centrée sur les efforts de réforme du gouvernement syrien, dans les secteurs public et privé. Le Commissaire Patten et le Ministre passeront en revue les affaires courantes concernant les relations entre l'UE et la Syrie et discuteront également des activités de coopération UE/Syrie à venir. Alors que les projets approuvés dans le cadre du programme MEDA I (1995/1999) étaient orientés vers les réformes dans les secteurs public et privé (par exemple le Centre d'Affaires euro-syrien et les Facilités de modernisation du secteur institutionnel), les projets MEDA II seront centrés au cours des 3 prochaines années sur la modernisation économique et sur le développement social et humain.

# SYNOPSIS EUROMED

Edition no 123

15 décembre 2000

## **EGYPTE ET TUNISIE: PRETS DE LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT**

La BEDI est une institution financière publique **égyptienne** spécialisée dans la fourniture de fonds à moyen et long terme en faveur de projets industriels du secteur privé. Le prêt de la BEI permettra à la BEDI d'intensifier ses opérations de prêt de longue durée, notamment celles libellées en devises qui sont nécessaires pour la réalisation de projets dont les promoteurs sont des PME travaillant à l'exportation. Le financement servira à soutenir des investissements effectués par des sociétés égyptiennes qui se développent, mettent au point de nouveaux produits et étendent leurs débouchés, y compris des opérations de démarrage, de modernisation, de restructuration et de promotion de la croissance. Depuis 1978, les financements de la BEI en Egypte totalisent quelque 1,5 milliard d'euros. En **Tunisie**, le projet financé porte sur la construction d'une nouvelle ligne reliant la gare centrale au quartier d'El Mourouj, dont la population actuelle (80.000 habitants) est appelée à doubler au cours de la décennie à venir. Le financement de la BEI est octroyé en parallèle à un cofinancement de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (Kfw) allemande. Outre l'emploi de quelque 2000 travailleurs pendant la construction, le projet contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain dans la capitale.

## **ACCORD ASSOCIATION INTERIMAIRE UE/AUTORITE PALESTINIENNE: DIALOGUE ECONOMIQUE, 6 DECEMBRE, RAMALLAH**

Le 1er dialogue économique entre la Commission européenne et l'Autorité palestinienne dans le cadre de l'Accord d'association intérimaire UE/Autorité palestinienne s'est tenu à Ramallah le 6 décembre. Lors de la rencontre, les deux Partenaires ont discuté de dossiers économiques d'intérêt commun, de l'impact de la crise actuelle sur l'économie palestinienne et des perspectives de politique économique dans les circonstances présentes. Depuis l'éruption de la violence le 28 septembre en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, l'économie souffre des effets du bouclage des territoires imposé par les autorités israéliennes.

## **ACCORD ASSOCIATION UE/ISRAËL: DIALOGUE ECONOMIQUE, 5 DECEMBRE, JERUSALEM**

Le dialogue économique entre la Commission européenne et l'Etat d'Israël a été lancé à Jérusalem le 5 décembre. Différents secteurs de la politique économique ont été abordés. Les Partenaires ont procédé à un échange d'informations qui s'est poursuivi par une discussion sur les politiques macro-économiques, la réforme fiscale, la libéralisation et la dérégulation des marchés de capitaux et sur la coopération économique régionale. Les parties ont convenu d'organiser des ateliers de travail et des réunions d'experts pour approfondir dans le futur une compréhension mutuelle sur des aspects techniques spécifiques. Ce dialogue a eu lieu dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord d'association entré en vigueur en juin 2000 et fait désormais partie d'une structure régulière de rencontres annuelles entre l'UE et Israël.